



Pas-de-Calais

Le Département

Portail Partenaire

Portail Partenaire : Résolution des problèmes de connexion

Mai 2021

Département du Pas-de-Calais



*Près de chez vous, **proche** de tous*



Mai 2021

Département du Pas-de-Calais

Certains utilisateurs rencontrent parfois des problèmes pour se connecter au portail Partenaire du Département du Pas-De-Calais.

Vous trouverez dans les pages suivantes la procédure à suivre pour résoudre la plupart des incidents.





Mai 2021

Département du Pas-de-Calais

Cas 1 – Vous utilisez le navigateur Internet Explorer

Cas 2 – Votre identifiant et/ou mot de passe n'est pas reconnu

Cas 3 – Votre mot de passe temporaire n'est plus valide (validité de 24h)

Cas 4 – Oubli de votre identifiant et/ou mot de passe



Mai 2021

Département du Pas-de-Calais

Cas 1 : Vous utilisez le navigateur Internet Explorer 

Solution : Réessayez de vous connecter avec un autre navigateur :


- Google Chrome 
- Microsoft Edge 
- Mozilla Firefox 
- Safari (pour les utilisateurs de macOS) 



Mai 2021

Département du Pas-de-Calais

Cas 2 : Votre identifiant et/ou mot de passe n'est pas reconnu

Solution : Pour que votre ordinateur ne garde pas en mémoire les informations de connexion, il faut ouvrir une fenêtre de navigation privée 



-> Avec [Google Chrome](#), cliquez sur les trois points en haut à droite du navigateur et sélectionnez "Nouvelle fenêtre de navigation privée »



-> Avec [Microsoft Edge](#), cliquez sur les trois points en haut à droite du navigateur et sélectionnez « Nouvelle fenêtre InPrivate"



-> Avec [Firefox de Mozilla](#), cliquez sur les trois barres en haut à droite du navigateur et sélectionnez « Nouvelle fenêtre privée"



-> Avec [Safari](#) (pour les utilisateurs de macOS), cliquez sur « Fichier > Nouvelle fenêtre privée »

Copiez-collez ou saisissez le lien du portail : <https://portailpartenaire.pasdecalais.fr/Extranet/>



Cas 3 : Votre mot de passe temporaire n'est plus valide (validité de 24h)

Solution : Sur la page de connexion du portail Partenaire, cliquez sur « [J'ai besoin d'un mot de passe ?](#) ». Vous devez alors renseigner votre e-mail ou votre identifiant afin de recevoir un mail contenant vos informations de connexion, avec un mot de passe temporaire d'une validité de 24h.

A la réception du mail, veuillez vous connecter au portail avec l'identifiant et le mot de passe temporaire indiqué.

Vous devrez alors saisir un mot de passe définitif (2 fois pour contrôler la saisie). Ce mot de passe définitif devra contenir au moins 8 caractères (comprenant au moins un chiffre, une lettre majuscule, une lettre minuscule et un caractère spécial).

Pas de Calais
Le Département

INGÉNIERIE 62

Contact

Saisissez votre identifiant ou votre e-mail et validez pour recevoir un e-mail contenant votre identifiant et votre mot de passe :

Identifiant :

E-mail :

✓ Valider ✕ Annuler



Cas 4 : Oubli de votre identifiant et/ou mot de passe

Solution : Sur la page de connexion du portail Partenaire, cliquez sur « [J'ai besoin d'un mot de passe ?](#) ». Vous devez alors renseigner votre e-mail ou votre identifiant afin de recevoir un mail contenant vos informations de connexion, avec un mot de passe temporaire d'une validité de 24h.

A la réception du mail, veuillez vous connecter au portail avec l'identifiant et le mot de passe temporaire indiqué.

Vous devrez alors saisir un mot de passe définitif (2 fois pour contrôler la saisie). Ce mot de passe définitif devra contenir au moins 8 caractères (comprenant au moins un chiffre, une lettre majuscule, une lettre minuscule et un caractère spécial).

Pas de Calais
Le Département

INGÉNIERIE 62

Contact

Saisissez votre identifiant ou votre e-mail et validez pour recevoir un e-mail contenant votre identifiant et votre mot de passe :

Identifiant :

E-mail :

✓ Valider ✕ Annuler